

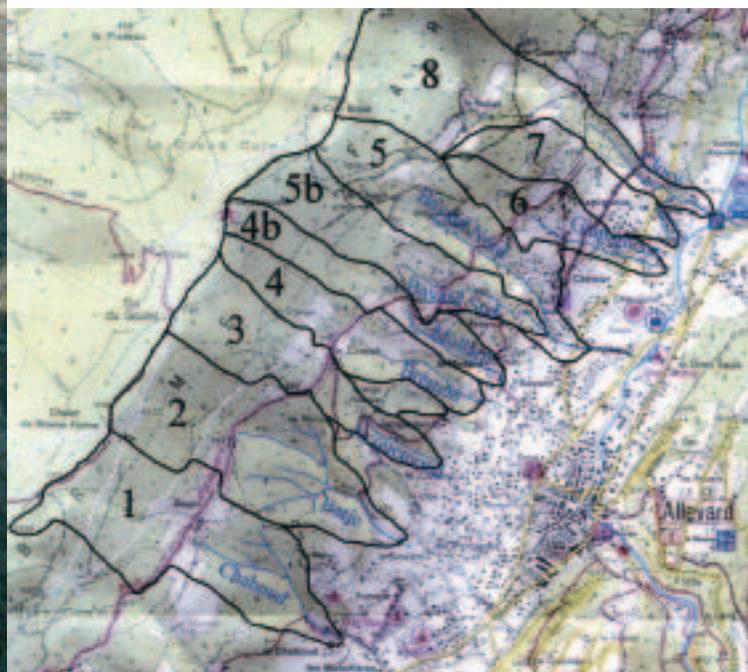
Et demain ?

Un accident ne prémunit pas ses victimes d'un nouvel événement malheureux. Voilà pourquoi les élus n'ont pas attendu une semaine pour engager les travaux de consolidation et de renforcement des digues.

Mais le danger guette ailleurs aussi, et notamment sur les coteaux et aux pieds de Bramefarine. À ce sujet, d'importantes études ont été engagées depuis deux ans. Marc Rosset, adjoint au Maire chargé de ces questions, a profité de la visite du Sous-Préfet pour solliciter les feux verts de l'État indispensables à l'engagement de travaux sur les cours d'eau, aujourd'hui sages, mais qui peuvent demain menacer aussi Allevard et ses habitants.

Une étude réalisée par la société ERGH en 2002 a mis en évidence un risque de débordement sur de nombreux tronçons des 10 ruisseaux, menaçant un nombre important d'habitations. La commune d'Allevard vient donc de relancer les services compétents pour engager la procédure d'autorisation "loi sur l'eau", pour la mise en place d'un programme pluriannuel des travaux de correction torrentielle. Ces aménagements ont deux objectifs : diminuer le risque de transports solides et donc d'obstruction des ouvrages et augmenter la capacité hydraulique des tronçons en forte sous-capacité.

Ainsi les ruisseaux du Chaboud, de la Bâtie, du Jacquemoud, du Mollard, de Brémon, de Bayard Nord, de Bayard Sud, du Glapigneux, de la Serve et du Closy feraient l'objet de travaux d'aménagement en matière de recalibrage, réaménagement des plages de dépôts ou encore la réalisation de nouveaux réseaux en busage jusqu'au Bréda pour certains d'entre eux. ■





ACTION

40 000 bouteilles distribuées
en 3 jours



LES ÉLUS SUR LE TERRAIN

Constatation des dégâts
par le Sous-Préfet
et l'équipe municipale



BILAN

1,5 million d'euros de dommages
causés par la crue

L'Allevardin

SPÉCIAL BRÉDA

22 août 2005 :

La crue du Bréda

Historique des crues

Les recherches opérées par notre archiviste ont permis de répertorier les crues que le Pays d'Allevard a connues durant les siècles derniers.

Année 1553

Plusieurs fourneaux, moulins et martinets sont emportés par la crue.

Année 1639

Un martinet (*photo n°1*) et une scie sont détruits à Pinsot par la crue du Bréda.

Année 1650

Des moulins, des martinets et une martinette sont emportés par la crue du Gleyzin.

Juillet 1692

Le Bréda a été alimenté par les torrents du Gleyzin, de la Valloire et de la Combe Madame ; les eaux ont fortement endommagé les ponts de La Ferrière et de Pinsot.

Février 1711

Devant la répétition des crues, l'Église décide l'établissement d'une neuvaine annuelle (actes de dévotion auxquels on se livre pendant neuf jours) dans la paroisse d'Allevard avec grande messe et procession les premiers et derniers jours de la période pour arrêter les éboulements, les ravines et les inondations. Cette mesure devait apaiser la colère de Dieu, irrité par les offenses et les pêchés des habitants.

Septembre 1733

Deux jours de pluies torrentielles font sortir le Bréda de son lit. La plupart des ponts de La Ferrière jusqu'à Allevard sont détruits. De nombreux prés et terres labourables sont saccagés. Des martinets et des moulins sont emportés.

Juin 1757

Le Flumet, alimenté par les marais, les ruisseaux du Chaboud, de la Roche et de la Bâtie, suite à une accumulation de pluie et de grêle, déborde jusque dans les rues Charamil et Chenal et la place de l'Église en répandant un volume considérable de sable, de boue et de gravier dans les rues et les caves.

Septembre 1783

Destruction du chemin d'Allevard à La Chapelle du Bard. Destruction de la voûte du grand pont d'Allevard.

Août 1851

Le Bréda sort de son lit à Plan Thomas. Les dégâts sont importants dans les usines du Bout du Monde de la Compagnie Charrière et dans les maisons qui bordent le torrent. Destruction du pont en pierre d'Allevard, des ponts en bois, du chemin de la gorge.

Mai 1856

Plusieurs crues sont répertoriées cette année-là. L'une d'elles détruira toutes les récoltes et sera accompagnée d'un violent orage de grêle sur La Ferrière qui anéantira les récoltes, les bois et les pâtures ; 16 heures après la chute, on relevait encore 15 cm de grêlons.

Janvier 1875

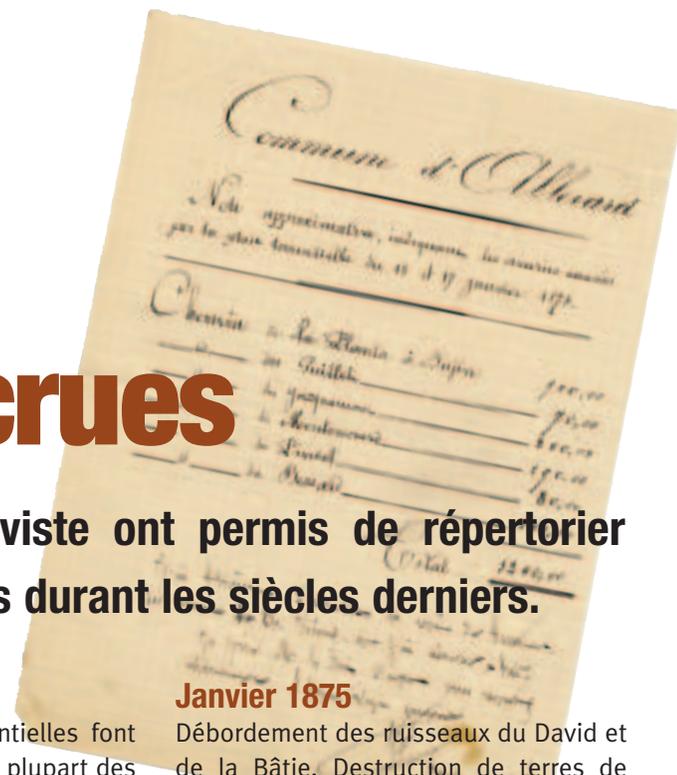
Débordement des ruisseaux du David et de la Bâtie. Destruction de terres de culture. Nombreux éboulements et inondations sur Grange Neuve, Bayard, Cottard, Crozet, le Mollard, le Guillet et le David. Avaries aux chemins de la Planta, du Jacquemoud, de Montouvrard, de Pinsot et du Bessard.

Mars 1902

Débordement du ruisseau de la Bâtie. De grosses pluies entraînent un glissement de terrain obstruant le lit du ruisseau. Celui-ci se déverse hors de son lit provoquant des dégâts aux riverains et aux cultures. L'eau descendra jusqu'à la rue de la Planta et la rue Charamil.

Septembre 1940

Crue du Bréda. Selon les témoignages, le torrent passait au-dessus des ponts d'Allevard, emmenant avec lui végétation et bétail. Destruction du pont des Moulins. ■



L'Allevardin

Édité par la commune d'Allevard-Les-Bains
Place de Verdun - 04 76 97 50 24.

Directeur de la publication : Philippe Langenieux-Villard.
Rédaction : Sandrine Guilbert.
Conception graphique et mise en page : Karine Tellier.
Photos : Mairie, Surya.
Édition : Imprimerie du Pont de Claix. Papier sans chlore.
Distribution : La Poste.
Tirage : 3 400 exemplaires.
Dépôt légal : septembre 2005 - ISSN 1270-0061.



22 août 2005 : la crue du Bréda

De fortes pluies se sont abattues sur le canton entre le 20 et le 22 août 2005. Certains diront qu'elles n'ont pas été beaucoup plus fortes que d'habitude, et pourtant. Malgré l'alerte orange annoncée par la Préfecture, les habitants du Pays d'Allevar d'étaient loin d'imaginer que ces précipitations auraient de telles conséquences.



1



2

1 La Ferrière d'Allevard

2 Pinsot

3 Allevard
Place de Verdun



4



5



4

Allevard
Parc Barral

5

Allevard
Promenade de la Mirande

6

La Chapelle du Bard
Route départementale 525





L'origine de la crue

La sécheresse des sols en altitude et l'absence de neige, souvent déjà présente en cette période de l'année, n'ont pas permis la retenue des pluies. L'eau s'est ainsi écoulée

en abondance sur les pentes, rejoignant les cours d'eau et faisant monter leur niveau de manière inhabituelle. Ceux-ci ont rapidement gonflé et les différents ruisseaux et torrents, ne pouvant être contenus dans leurs lits, ont en

quelques heures débordé. Ainsi, la Valloire, le Merdaret, la Combe Madame et le Bréda (*photos n°1, n°2 et n°3*) ont pris des proportions inquiétantes, obligeant les responsables des communes à prendre des mesures d'urgence.

Les intervenants sont immédiatement mis en alerte

Les pompiers, rapidement dépêchés sur le canton, sont intervenus sur les zones les plus sensibles. Lundi 22 août, en milieu d'après-midi, la rue de la promenade du Bréda a été coupée à la circulation des véhicules.

Quelques heures plus tard, la même mesure de sécurité était appliquée au petit pont. Sécurisant la

route départementale 525, les pompiers se sont aperçus que la voie à hauteur de La Chapelle du Bard menaçait de s'effondrer ; celle-ci a immédiatement été coupée à la circulation.

Dès 14 heures, le Maire donnait l'alerte à la Préfecture sur la situation préoccupante de notre cité. Le lieutenant Pinel des sapeurs pompiers, arrivé sur les lieux à 18 heures, a réclamé un local afin de pouvoir y installer le quartier général de crise. "Mon bureau est le vôtre", a immédiatement déclaré Philippe Langenieux-Villard qui a tenu en permanence à garantir une bonne intendance pour les personnes évacuées et pour le personnel de secours. Ainsi, le Maire est resté "sur le pont" durant toute la nuit aux côtés des pompiers, sollicitant le concours de nombreux élus tels que Jean De La Cruz, Georges Biboud, Marc Rosset, Philippe Cardin et Marlène Bourne, qui furent les premiers à se mobiliser. À leurs côtés sont également intervenus Christian Delot et Jean-Michel Schuller (policiers municipaux), Pascal Gallet (secrétaire général) et une grande partie de l'équipe voirie conduite par Fernand Letey : Laurence Pellier, Isabelle Petrossi, Alain Fayat, Pascal Fayat et David Dechamps.





Les Allevardins se rassemblent square Menaggio pour récupérer les bouteilles d'eau.

La Mairie prend les mesures qui s'imposent pour que les Allevardins ne manquent pas d'eau

Dans la matinée du 23 août 2005, l'eau du robinet se trouble, une réunion est alors organisée en Mairie avec les représentants de la Générale des Eaux. Une question importante est sur toutes les lèvres : comment peut-on assurer la distribution de l'eau aux Allevardins ?

La Générale des Eaux propose de mettre à disposition de la commune une partie de sa réserve d'eau en bouteille pour procéder à une distribution le jour même. Un message téléphonique enregistré est diffusé à la mi-journée à tous les abonnés de la Générale des Eaux. Allevard est une ville touristique et il nous fallait également informer



Du 23 au 25 août, les habitants ont reçu trois litres d'eau par personne, soit environ 40 000 bouteilles au total.

nos visiteurs que l'eau du robinet n'était plus consommable. Les services de la Mairie ont alors réalisé des affiches d'information qui ont été placardées dans les rues de la ville et la grande majorité des commerces. L'information est très bien passée, la quasi-totalité de la population d'Allevard a pu être avertie. Le mardi 23 août 2005, aux alentours de 17 heures, la première distribution d'eau débutait. Il n'aura pas fallu plus de cinq heures pour

mettre en place cette mesure d'urgence. Les employés municipaux se sont ainsi relayés sur la place de la Mairie et dans la cour de l'école primaire jusqu'à la nuit pour servir leurs concitoyens. L'opération s'est ainsi répétée pendant trois jours. En tout, 40 000 bouteilles d'eau ont été distribuées. Allevard fut la seule des 18 communes sinistrées à mettre en place cette opération. ■

150 m³ de boue

En 10 minutes, le parking est entièrement inondé

Aux alentours de minuit et demi, le parking souterrain de l'immeuble "le Mirabeau" est envahi par les eaux en une dizaine de minutes.

Un mur bouchant une ancienne canalisation a cédé sous la pression du Bréda. Il aura fallu attendre la baisse du niveau du torrent pour entamer les opérations de pompage et évacuer les 150 m³ de boue restés sur place.

D'importants dégâts ont été constatés et plus de 20 Allevardins se sont retrouvés privés de leurs véhicules.

Relogement

Le Panoramic accueille les personnes évacuées

Le Maire d'Allevard avait confié à Philippe Cardin le soin d'accueillir et de diriger toutes les familles évacuées à l'hôtel Panoramic, où des chambres avaient été spontanément proposées.

Une tâche sensible, gérée avec beaucoup de calme grâce au sang-froid de tous, familles évacuées en tête. Au total, 44 personnes ont ainsi été provisoirement relogées pendant deux jours.

Solidarité

Des agents économiques engagés

Bel élan de solidarité ! Dans la nuit du 22 au 23 août, plusieurs commerçants viennent spontanément offrir leur aide. Le bar **l'Escale** décide de faire nuit blanche pour offrir des boissons chaudes et des repas aux pompiers et aux personnes évacuées. **Monsieur Keller**, qui est également pompier, propose ses appartements de l'ancien Hôtel du Commerce. Le mardi 23 août, Raphaël Thomasson, propriétaire du **Totem**, rallume ses fours en toute hâte et réalise une cinquantaine de pizzas pour nourrir les pompiers.

Pot de l'amitié

Le lundi suivant les évènements, soit le 29 septembre 2005, le Maire a tenu à remercier tous les acteurs des journées difficiles : les pompiers, les services techniques de la ville, la police municipale, la Générale des Eaux, les hôteliers et restaurateurs, la gendarmerie, la régie d'électricité... et bien sûr toutes les familles évacuées. Un pot de l'amitié et de la reconnaissance, pour souligner le civisme de "ceux qui pensent aux autres avant eux-mêmes dans ces instants difficiles".



Allevard/Pontcharra

En contact permanent

Marc Rosset, Adjoint au Maire chargé de l'environnement, a tenu en permanence informé Charles Bich, Maire de Pontcharra, de la situation du Bréda à Allevard.

Un réflexe apprécié par la commune aval qui pouvait ainsi se préparer aux difficultés vécues Place de Verdun.

Haute surveillance

Le Maire lance l'alerte à la Préfecture

Lundi 22 août, après s'être entretenu avec Jean De La Cruz et Bernard Anselmino, le Maire demande que l'on se mette en situation d'alerte dès 14 heures. Les pompiers d'Allevard se mobilisent aussitôt et seront, pendant 30 heures, sur tous les fronts à Allevard, mais également à Pinsot et à La Ferrière.

Dauphiné Libéré

Défaillance

Notre quotidien régional a refusé de passer un communiqué municipal destiné à prévenir la population de la potabilité de l'eau. Une défaillance venue de Grenoble... qui a réagi trois jours plus tard.

Heureusement, le personnel communal était là pour poser et déposer les affiches d'informations durant trois jours.

L'heure est au bilan

Si les élus ont été surpris de l'absence de tout message ou de toute visite du Conseiller Général, ils ont en revanche apprécié l'appel téléphonique de Nelly Olin, Ministre de l'environnement et du Député François Brottes.



Monsieur Gilles Prieto, Sous-Préfet de l'Isère, est venu constater les dégâts le lundi 5 septembre 2005. A la suite de sa visite, des éléments concrets se sont débloqués : réunion de travail avec la DDE pour les travaux à réaliser, intervention de la gendarmerie pour calmer les ardeurs des automobilistes sur la route du Moutaret et de La Chapelle du Bard, devenus les nouveaux itinéraires obligatoires après la fermeture de la route de Détrier.

Les travaux d'urgence ont débuté au lendemain de la crue. La route de la Touvière est à ce jour à nouveau praticable. Quant à la passerelle du Bout du monde, à la

désolation se mêle un sentiment de gâchis lorsque l'on pense à ce groupe de jeunes, encadrés par l'association Concordia, qui avait décapé et repeint l'installation moins d'un mois avant la crue (photo 4).

Au niveau de la place de Verdun, une pelleteuse (photo 5) a été placée dans le cours du torrent pour procéder à l'évacuation des pierres et des troncs charriés par le Bréda. Un circuit de camion a été mis en place pour amener sur le site des pierres de grosse taille afin de renforcer la structure du parking situé en face de la Mairie. Pendant plusieurs jours, les ouvriers se sont activés pour redonner à cet édifice une solidité certaine afin que les places de stationnement qui





Catastrophes naturelles

Le champ d'application du régime est le suivant : "sont considérés comme les effets des catastrophes naturelles, les dommages matériels directs non assurables, ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour éviter ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises". Le sinistré doit rapidement contacter la Mairie de sa commune pour que la procédure soit engagée. Le dossier est ensuite adressé à la Préfecture qui le fait suivre pour instruction, avec l'ensemble des déclarations des communes du département, au Ministère de l'Intérieur. La commission inter-ministérielle se réunit alors pour statuer.

avis favorable pour le classement en zone de catastrophe naturelle de la commune d'Allevard. ■

De gauche à droite, Claude Bourdet, Directeur de la régie électrique, Philippe Cardin et Jean De La Cruz, Adjoints au Maire, Gilles Prieto, Sous-Préfet, Philippe Langenieux-Villard, Maire, Bernard Anselmino, Marc Rosset, Georges Biboud, Adjoints au Maire, Jean-Noël Monnet, Directeur des services techniques et Pascal Gallet, Secrétaire général.

faisaient défaut depuis un mois puissent à nouveau être utilisées par les usagers (photos n°1, n°2 et n°3).

Le montant des dégâts subi par notre cité lors de cette crue du 22 août 2005 est estimé à près de 1,5 million d'euros. Les travaux d'extrême urgence engagés par la Mairie à hauteur de 76 000 euros seront pris en charge à 100 % du

coût hors taxes par le Conseil Général et l'État. Les élus n'ont pas tardé à solliciter pour Allevard le classement de "commune sinistrée par catastrophe naturelle" auprès du Ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, qui a pris l'engagement d'une mesure rapide auprès du Maire. La commission inter-ministérielle s'est réunie pour étudier le cas d'Allevard et des autres communes sinistrées. Elle a émis un

